

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1900 - 31 décembre 2004 - prix : 1 €

Océan Indien

Victimes du raz-de-marée et de la misère



AFP

p. 2 et 3

Hébergement d'urgence

**Grand froid,
gros baratin**

p. 9

Budget 2005

**Les riches
ne mendient pas,
ils se servent**

p. 5

EDF-GDF

**La direction
contre
les usagers et
le personnel**

p. 12

Ukraine

**Après le "3^e tour"
de l'élection présidentielle**

p. 6



Leur société

- p 4 ■ Familles pauvres pas prioritaires.
- p 5 ■ Prix en hausse et salaires bloqués.
- Budget 2005 : les riches se servent, les travailleurs paient la facture.
- p 8 ■ Le maire PS de Créteil généreux avec les Églises
- Détenus d'Action Directe, Papon : deux poids, deux mesures
- p 9 ■ Hébergements d'urgence : grand froid et gros baratin
- p 12 ■ EDF : le nouveau président déclare la guerre aux usagers et au personnel.
- Explosion de Mulhouse : quand GDF reconnaît qu'il faut vérifier les installations privées

Tribune

- p 4 ■ Pour un mois de janvier « chaud » !

Dans les entreprises

- p 10 ■ Alcatel : des licenciements différés
- SPN : le chantage patronal ne marche pas
- AGC Automotive : grève contre les licenciements
- p 11 ■ H & M : la police déloge le piquet de grève
- Brandt Industries : le gel des salaires ne passe pas
- Thomson Angers : externalisations = licenciements

Dans le monde

- p 6 ■ Ukraine : le « 3^e tour »
- Russie : renationalisation et défenseurs de la propriété privée
- Côte d'Ivoire : l'armée française tue et laisse tuer
- Israël-Palestine : murs, barrages et mensonges

• **Raz-de-marée dans l'océan Indien**

La charité bien ordonnée... des pays impérialistes

Devant l'émotion soulevée par la catastrophe survenue dans le Sud-Est asiatique, les organismes internationaux et les gouvernements des pays riches ne lésinent pas sur les promesses de secours. Ils parlent même d'une « opération de secours planétaire » et détaillent abondamment les promesses d'aides immédiates. Le FMI, quant à lui, promet « toute l'aide nécessaire »... peut-être des délais de paiement de la dette de ces pays pauvres. On voit des avions partir avec des médecins, des vivres, du matériel et des caméras pour filmer le tout ; des journalistes pour parler de la nécessaire solidarité.

Mais si l'on rapporte tout cela aux besoins nécessaires, c'est bien peu : d'un côté des dizaines de milliers de morts, des risques d'épidémies susceptibles de toucher des millions de personnes, des milliards de dollars de destructions, de l'autre quelques dizaines de millions d'euros et la bonne volonté des ONG.

Mais la comparaison devrait se rapporter aussi à d'autres chiffres. Les puissances impérialistes entretiennent des armées comptant des centaines de milliers d'hommes bien équipés et bien organisés, munis d'hôpitaux de campagne, de réserves de médicaments, d'engins de travaux publics, de ponts mobiles, de moyens de transports tout terrain et aériens, d'appareils pour rendre l'eau potable, de mon-

ceaux de vivres, de cuisines industrielles... capables d'intervenir en tout point de la planète en quelques heures ou quelques jours. Où sont-ils aujourd'hui ? L'État français vient de commander pour trois milliards d'euros d'avions de combat, le gouvernement américain demande 80 milliards de dollars en plus pour la guerre en Irak et tous ces gouvernements osent offrir quelques millions et des discours. Les établissements boursiers de Paris et Francfort se préparent à racheter celui de Londres pour une somme

astronomique, mais les Bourses n'ont pas vocation à soulager la misère du monde, seulement à spéculer sur celle-ci.

Et dans une telle situation, on attendrait aussi que les grandes sociétés capitalistes, les trusts pharmaceutiques par exemple, qui sont capables de mettre des milliards sur la table pour se racheter les uns les autres, mettent à la disposition de la collectivité leurs stocks de médicaments... mais cela on peut toujours l'attendre !

Les investissements faits par les capitalistes occidentaux dans

ces pays ravagés par le raz-de-marée sont faits pour le profit immédiat. En l'occurrence des centres de vacances, des hôtels pour touristes et les aéroports pour y parvenir. Pendant ce temps-là, des millions d'habitants de ces régions continuent à vivre dans des baraquements sans adduction d'eau, sans électricité, sans même de routes carrossables. C'est cela le sous-développement ; un sous-développement qui ajoute encore à la catastrophe meurtrière.

Paul GALOIS.

Les profits des compagnies d'assurances sont sains et saufs

Les compagnies d'assurances respirent : malgré l'ampleur du séisme et le nombre de victimes qui ne cesse de croître, la catastrophe de l'océan Indien n'aura que peu d'impact sur leurs bénéfices.

Il était en effet urgent pour ces grands groupes d'assurances et de réassurances (les assurances des assureurs) que sont Scor, AIG, Allianz, Axa et autres de reconforter... la Bourse, tant ils craignaient que leurs actions ne dépriment et à la suite leurs actionnaires. Mais tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes de l'assurance : contrairement à ce qui s'est passé à la fin de l'été lors des cyclones qui ont sévi dans le golfe du Mexique, la grande majorité des

dégâts ne sont pas assurés ; les régions sinistrées sont des zones pauvres n'offrant que peu d'équipements et d'infrastructures. Quant à la population, elle n'avait, dans son immense majorité, pas souscrit de contrat d'assurance, faute de moyens.

Si le premier réassureur mondial, Munich Ré, prudemment, estime qu'il est trop tôt pour évaluer vraiment le coût des dégâts, l'autre groupe allemand, Hannover Ré, chiffre à « quelques dizaines de milliers d'euros » l'impact de la catastrophe en termes de remboursements. Par comparaison, à la suite des quatre cyclones qui ont dévasté les Caraïbes et la Floride à la fin de l'été, les compagnies ont dû déboursier plus

de 20 milliards de dollars (16,3 milliards d'euros). Sur l'année 2004, jusqu'à mi-décembre, les tempêtes, ouragans et séismes avaient provoqué dans le monde la mort de 21 000 personnes et les demandes d'indemnisation étaient d'environ 42 milliards de dollars. Les zones touchées étaient en effet en grande partie situées dans des pays riches comme les États-Unis et le Japon.

Dans l'océan Indien, le nombre des victimes est impressionnant. Mais les assureurs, qui n'assurent que ceux qui en ont les moyens, n'ont rien à déplorer : ces gens-là n'étaient pas leurs clients.

Viviane LAFONT

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Lutte Ouvrière sur Internet

Notre site : www.lutte-ouvriere.org - Notre e-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste
www.union-communiste.org - E-mail : contact@union-communiste.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 | 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin.
 Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

En retournant le bulletin d'abonnement ci-dessous à Lutte Ouvrière BP 233 - F-75865 Paris Cedex 18

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Ci-joint la somme de : _____ par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

La misère et le mépris des pauvres tuent encore plus que les raz-de-marée



Les séismes, comme celui qui a provoqué le raz-de-marée qui vient de causer des dizaines de milliers de victimes dans le Sud-Est asiatique, font partie de ces phénomènes naturels que l'homme est encore incapable de prévoir. Mais on ne peut pourtant pas, devant ce désastre, se contenter d'invoquer la fatalité.

Une fois de plus, ce sont des pays où la plus grande partie de la population vit dans la misère qui ont été touchés. Ce n'est pas étonnant, car en ce XXI^e siècle où la science et la technique permettent d'envoyer une sonde, après un voyage de sept ans, explorer la banlieue de Saturne à plus d'un milliard de kilomètres, il y a malheureusement dans le monde plus de régions où la population connaît le plus grand dénuement que de pays riches. Et bien évidemment le fait que des populations entières soient contraintes de s'entasser dans les barques misérables que l'on a pu voir à la télévision, dans des villages dépourvus de moyens d'accès modernes, n'a pu qu'augmenter le nombre des victimes au moment du raz-de-marée et freiner l'arrivée des secours ensuite.

D'autant que si le séisme sous-marin qui a provoqué ce raz-de-marée ne pouvait pas être prévu, il a été enregistré par les scientifiques une heure, deux heures, ou trois heures selon les endroits, avant que celui-ci ne vienne ravager les côtes qui bordent cette partie de l'océan Indien. Cela aurait pu être un délai suffisant pour évacuer une grande partie des populations menacées, et diminuer d'autant le nombre des victimes. Mais encore aurait-il fallu qu'existent des moyens de transmission et de communication. Encore aurait-il fallu que la prévention de ce genre de drames soit une préoccupation, non seulement pour les gouvernements locaux, plus préoccupés de sauvegarder les privilèges des riches que du sort de leurs peuples, mais aussi pour les grandes puissances, qui disposent pourtant de moyens techniques considérables dès qu'il s'agit de défendre, n'importe où dans le monde, les intérêts des grands groupes financiers qu'elles protègent.

Oh, ces grandes puissances ne sont pas restées sans rien faire. La commission européenne a « *immédiatement* » débloqué trois millions d'euros destinés à « *couvrir les besoins initiaux vitaux* »... c'est-à-dire à peine plus de la moitié de ce que l'UMP a déboursé à elle seule il y a quelques semaines pour le sacre à grand spectacle de Sarkozy ! Puis, devant l'ampleur de la catastrophe, les orga-

nismes internationaux et les gouvernements des pays riches ont multiplié les promesses d'aides. Mais lors du tremblement de terre qui avait ravagé la région de Bam, en Iran, il y a tout juste un an, les mêmes avaient aussi fait assaut de générosité en paroles. Douze mois plus tard, seulement 1 % des fonds promis ont été versés ! Comme le faisait remarquer un journaliste des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, à une époque où l'on parle tant de la mondialisation, la « *mondialisation des secours* » n'existe pas. Parce qu'elle serait « *trop onéreuse* » d'après lui. Disons plutôt parce qu'elle ne rentre pas dans les préoccupations de tous ceux qui ne pensent qu'en termes de profit.

Le chauvinisme n'est même pas absent des commentaires sur cette catastrophe internationale. Les grands moyens d'information s'étendent, sans la moindre décence, sur le sort des touristes occidentaux surpris par le raz-de-marée sur les plages jusque-là paradisiaques. Leur sort est certes tragique, mais pas plus que celui des milliers de victimes locales qui n'étaient pas en vacances. Un grand journal du matin s'est même offert le ridicule de publier sur une demi-page une carte de la région touchée... avec les emplacements des clubs de vacances français, et de récidiver en titrant à la Une le surlendemain sur « *200 familles françaises dans l'angoisse* » !

Alors, une fois de plus, comme lors de chaque grande catastrophe, on nous rappelle l'adresse des différentes organisations caritatives, des ONG, auxquelles le public peut adresser ses dons. Et c'est bien que des millions de gens (généralement pas parmi les plus riches) se sentent concernés par ce drame, c'est bien que ces organisations existent, puisque ceux qui par leur puissance économique, ou leur pouvoir politique, gèrent le monde se préoccupent si peu de ce genre de problèmes.

Il ne sera sans doute jamais possible d'éliminer toutes les catastrophes naturelles. Mais ce qui est possible, c'est un monde où la course au profit individuel ne sera pas la loi suprême. Un monde où ceux qui exercent des responsabilités ne se contenteront pas de faire des promesses au lendemain d'un drame comme celui qui vient d'arriver, pour les oublier aussi vite.

Ce monde fraternel, solidaire, c'est ce que le mouvement ouvrier, lorsqu'il est né, appelait le socialisme ou le communisme.

Arlette LAGUILLER

On attend encore la mondialisation de la prévention

Un système d'alerte aux raz-de-marée gigantesques (tsunamis) est en place depuis 1948 dans la zone des pays riverains de l'océan Pacifique. Vingt-six pays y participent. Sur l'île d'Hawaï sont gérées les informations sismographiques et marégraphiques fournies par plus de cinquante stations. Ce système permet de calculer le temps de parcours de l'onde provoquée par le séisme jusqu'aux côtes et, quelques minutes après, d'alerter immédiatement les populations riveraines concernées afin d'atté-

nuer les effets meurtriers éventuels du raz-de-marée consécutif. C'est en effet dans le Pacifique que se déclenche la majorité des séismes. Néanmoins, selon l'organisme créé sous l'égide de l'UNESCO pour coordonner les systèmes d'alerte dans la région Pacifique, des améliorations restent cependant à apporter en matière de moyens de communication notamment, ainsi que d'amélioration des programmes de prévention et d'éducation des populations concernées.

Mais dans l'océan Indien, il

n'existe pas de coordination internationale, pas d'infrastructure d'alerte. Rien de comparable à ce qui existe dans le Pacifique ! Ce manque de système approprié a, selon des experts, contribué à la catastrophe : la Thaïlande seule aurait diffusé une alerte, le 26 décembre, à la radio et à la télévision. Au Japon, par exemple, le système d'alerte mise sur trois aspects : l'information ultrarapide, l'alerte automatique et l'évacuation urgente des populations. Une infrastructure d'alerte relayée automatiquement par les

villes et les villages prévient la population par l'intermédiaire de sirènes et de hauts-parleurs ; la chaîne nationale de radio et de télévision informe immédiatement les auditeurs et diffuse les instructions de première urgence. Des exercices annuels de répétition concernant sauveteurs et population sont organisés par les pouvoirs publics. Ce système, adapté en permanence, est appuyé sur une technologie sophistiquée de détection automatique des séismes et des raz-de-marée. Toutes ces données

sont lues et analysées immédiatement, puis transmises en moins de quatre minutes.

Mais un tel réseau d'alerte n'existe pas dans les pays qui ont été touchés par le séisme et les raz-de-marée du 26 décembre. L'alerte n'a pas été donnée immédiatement. Mais même si elle l'avait été, l'information n'aurait pu parvenir à temps aux populations concernées, car pratiquement aucun moyen n'était prévu pour les informer de ce qui les menaçait.

Viviane LAFONT

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Pour un mois de janvier « chaud » !

Avec la nouvelle année, la grève serait-elle revenue à l'ordre du jour pour les dirigeants syndicaux ? Après des mois de parlottes avec les représentants du gouvernement et du patronat – auxquelles ils se sont complaisamment prêtés, allant y compris jusqu'à l'acceptation d'un accord de restriction au droit de grève à la SNCF – ce serait un sain retour des choses. D'autant qu'entre temps les coups contre le monde du travail n'ont pas cessé de pleuvoir et qu'il s'en promet encore de sévères pour les jours qui viennent.

Dès ce premier janvier il va falloir payer davantage pour se soigner, non seulement pour les actes médicaux mais aussi en cotisant plus cher, en particulier aux mutuelles complémentaires. La réforme des 35 heures de Raffarin, c'est pour les uns davantage de travail avec des heures supplémentaires non majorées ou moins majorées, et pour les autres davantage de difficulté en conséquence à sortir du chômage. La loi Borloo c'est plus de « petits boulots » payés en dessous du Smic et plus de facilités pour licencier. Le projet de réforme de l'Unedic pour réduire la hausse du déficit, c'est une nouvelle réduction des indemnités pour les chômeurs. La suppression du lundi de Pentecôte comme jour férié, c'est un jour travaillé à l'œil, autant pour les salariés du public que pour ceux du privé.

S'ajoutent à ces mesures, les projets concernant les services publics qui vont se traduire partout, en dehors de nouvelles difficultés pour les usagers, par des réductions d'effectifs importants. À la SNCF (3 000 à 5 000 emplois) ; à la Poste (des milliers également avec la fermeture de bureaux, la concentration de centres de tris et la création d'une banque de la poste) ; à EDF/GDF la privatisation devra s'accompagner d'importantes coupes dans les effectifs ; dans l'éducation, Fillon après s'être « occupé » comme on sait des retraites, déposera le 12 janvier un projet d'orientation et avance d'ores et déjà une nouvelle carte scolaire, tablant dans le second degré, sur une diminution de 4 500 élèves, ce qui devrait justifier selon lui la suppression de 3 350 emplois d'enseignants titulaires et de 2 100 professeurs contractuels ! À l'hôpital, pourtant déjà sinistré – et on l'a encore malheureusement constaté notamment pour les services psychiatriques et les urgences, avec un éclat dont on se serait bien passé – c'est au nom de la « rentabi-

lisation » que les restrictions budgétaires vont encore conduire à tailler dans les emplois.

Dans le privé, les licenciements n'en continuent pas moins et le chantage aux délocalisations s'étend insidieusement. Et partout, autant dans le public que dans le privé, les salaires ne rattrapent même pas le coût de la vie, alors que la hausse des prélèvements en réduit encore le montant à l'arrivée.

Des raisons de renouer avec la grève, il n'en manque certes pas ! Et à peu de choses près, ce sont les mêmes partout. Il pourrait alors sembler curieux – si ce n'était malheureusement la répétition d'une habitude – que pour des objectifs identiques, les dirigeants syndicaux échelonnet les appels à la grève : les postiers pour le 18 janvier, les cheminots pour le 19 janvier, les enseignants et les fonctionnaires pour le 20 janvier, quant aux autres... S'il est facile de comprendre, par exemple, que le personnel des casinos ait préféré faire grève à partir du 31 décembre – jour de grand boum pour ce genre d'activité – avec l'idée de faire un grand coup, il est quand même plus dur de faire avaler les raisons d'un éparpillement des dates pour les appels à l'action dans le secteur public. Frapper ensemble, ne serait-ce pas frapper un plus grand coup ?

Comme on le voit les dirigeants syndicaux n'ont pas vraiment décidé de se plonger dans la grève, tout au plus ils y mettent un doigt de pied, mais sans avoir vraiment l'intention de se mouiller à engager une véritable riposte, à la hauteur des attaques du gouvernement et du patronat. Cela ne signifie pas que les travailleurs doivent s'abstenir de participer aux mouvements auxquels ils sont appelés en janvier. Car ce serait donner au gouvernement et aux patrons l'assurance que rien ne s'oppose à continuer sur la même voie. Mais pour qu'il y ait une cohésion et une suite à la riposte ouvrière, il faut que les militants et les travailleurs combattifs s'en mêlent. C'est leur intervention qui pourrait permettre, en dépit de l'éparpillement volontaire, à ces journées d'action d'ouvrir quand même une perspective pour la suite. C'est pourquoi il est à souhaiter que la participation à ces journées dépasse les espérances des appareils dirigeants et mettent malgré eux à l'ordre du jour la question d'un vrai mouvement « tous ensemble ».

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 36 (novembre-décembre 2004)
bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Délocalisations, chômage et démagogie chauvine

Articles : Paix européenne et guerre impérialiste – Loi Perben et justice à la tête du client – L'hôpital public mis au régime sec – Les accords de collaboration de classe signés par la CGT à la SNCF et à La Poste – La réélection de Bush : faut-il désespérer des travailleurs américains ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euros, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Familles pauvres

Une priorité qui peut attendre

Douste-Blazy, ministre de la Santé, est décidément un spécialiste des « plans ». Il a à peine pris en charge le ministère de la Famille, qu'il vient de créer une commission « Famille, vulnérabilité et pauvreté », qui doit soumettre en mars 2005 des propositions pour « réduire le nombre de familles pauvres ».

Qu'il y ait des familles pauvres, on n'avait pas besoin d'un ministre pour l'apprendre. Mais le bilan dressé est édifiant, même s'il ne recouvre sans doute pas la réalité vraisemblablement encore plus dure. Il y aurait un million d'enfants pauvres, soit près de 8 % des moins de 18 ans, et 2,5 millions de personnes vivraient dans une famille pauvre. Leurs logements sont insalubres et surpeuplés. Leur santé est mauvaise, du fait des maladies mais aussi d'une mauvaise alimentation. Et bien sûr ils ne vont pas loin dans leur scolarité. Près d'un enfant

pauvre sur quatre vit dans une famille monoparentale, le plus souvent – 85 % – avec leur mère.

Le ministre annonce que la « réduction du nombre de familles pauvres » sera un « objectif prioritaire » et il attend de la commission des réponses concrètes sur le surendettement chronique, la malnutrition, l'accès à la culture et aux loisirs etc. Il déclare vouloir faire aussi bien que Tony Blair qui a fixé, lui aussi, comme « objectif prioritaire » – décidément les politiciens de droite et de gauche utilisent les mêmes formules – la réduction du nombre de familles pauvres d'ici... dix ans. En ce qui concerne les moyens financiers, Douste-Blazy annonce la couleur : « Il y aura certaines propositions pour lesquelles on dira : Écoutez, malheureusement on ne peut pas ».

Cédric DUVAL

• Une nuit à l'hôpital

Pour soigner son image !

Après le double assassinat à l'hôpital psychiatrique de Pau, Douste-Blazy a passé une « nuit de garde » sur les lieux. C'est une récurrence, puisqu'il avait déjà passé une nuit dans un service d'urgences en avril dernier. Il s'agissait alors, paraît-il, de s'assurer que l'été 2004 ne verrait pas se reproduire la catastrophe sanitaire de l'été 2003.

C'est d'ailleurs la canicule de 2003 qui a servi de leçon à Douste-Blazy. Pas les milliers de morts, dus en grande partie au manque de personnel dans les hôpitaux et maisons de retraite... mais le fait que le ministre de l'époque, Mattei, avait fait, depuis sa maison de campagne, une déclaration minimisant l'événement. Cette attitude pour le moins détachée avait contribué à faire perdre son maroquin à Mattei lors du remaniement ministériel suivant. Alors Douste, qui tient à sa place de ministre et qui a des ambitions, a compris que, ne serait-ce que pour sa survie politique, il devait se montrer sur les lieux après

chaque catastrophe. Devant les caméras complaisantes, il assure de sa compassion victimes et personnel, revêt sa blouse blanche pour bien montrer qu'il est « sur le terrain » et prend un air à la fois navré et résolu pour annoncer une fois de plus que, cette fois-ci, des mesures vont être prises.

Seulement c'est avant les accidents que les hôpitaux, et les malades, ont besoin de personnel et de moyens. Et ils n'ont que faire, après, de la campagne médiatique permanente d'un politicien en mal de publicité.

Paul GALOIS

Hôpitaux en déficit personnel en diminution

Les hôpitaux et le service de santé vont mal. Les directeurs des centres hospitaliers régionaux et universitaires (CHRU) le disent eux-mêmes. Mercredi 15 décembre, leur président a déclaré que la situation empirait : « Plus de la moitié des 31 CHRU se trouveront à la fin de l'année en situation déficitaire ou de reports de charges. »

La CGT santé déclarait le même jour

que 56 % des établissements se trouvaient dans cette situation. Il manquerait un milliard d'euros dans les caisses des hôpitaux et près des deux tiers des établissements prévoiraient de réduire leurs effectifs.

Soigner les profits patronaux ou les services de santé, pour le gouvernement, c'est tout choisi !

Vincent GELAS



• Sarkozy l'illusionniste

Prix en hausse et salaires bloqués

Sarkozy s'y était engagé alors qu'il était encore à la tête du ministère des Finances : les prix allaient baisser à l'automne 2004. Un accord avait même été signé entre industriels et représentants de la grande distribution, sous la tutelle de son ministère, annonçant un objectif de 2 % de baisse sur les produits des grandes marques.

Maintenant que le trimestre en question est terminé, on peut juger du résultat. En fait, un client qui sort d'un supermarché avec un caddie identique a dépensé davantage en novembre qu'en septembre (et il a pu s'en apercevoir, sans attendre les chiffres).

Certes, les grandes marques ont baissé légèrement leurs tarifs : pas tout à fait cependant des 2 % auxquels elles s'étaient

engagées, mais presque. Mais dans le même temps, le prix de nombreux autres produits a grimpé, en particulier les fruits et légumes (de 6 à 9 %). Résultat, de septembre à novembre, selon les chiffres très officiels de l'Institut National de la Statistique, l'ensemble des prix a monté de 0,4 %, avec une mention spéciale pour l'habillement (plus de 4 % en trois mois !), les loyers (près de 1 %) et bien sûr le pétrole (plus de 13 %). En un an, le coût de la vie aurait augmenté de 2 %, certains postes, comme les loyers justement, étant largement sous-estimés par l'INSEE.

De son côté, l'Union Fédérale des Consommateurs (UFC), dans son mensuel *Que Choisir*, publie des chiffres un peu différents de ceux de

l'INSEE. Cette association indépendante relève elle aussi des dizaines de milliers de prix sur toute la France. Elle publie ce mois-ci ses résultats, sur la base d'un même « panier » de produits. Le prix de celui-ci a augmenté, de juin 2002 à septembre 2004, de plus de 4 %, avec des pointes à 8 voire 9 % dans certaines grandes surfaces. *Que Choisir* raconte qu'une de ses enquêtrices, ayant relevé les prix un samedi dans un Intermarché de Châteaudun, y est retournée pour faire ses courses le lundi. Elle a eu la surprise de constater que les prix y avaient grimpé de 4 à 15 % dans le week-end ! Selon *Que Choisir*, la hausse des prix des produits de première nécessité aurait été de 12,2 % depuis 2000, l'année de l'introduction de l'euro (qui

a servi de prétexte à plus d'un débordement). Il n'y a pas beaucoup de salariés à avoir eu des augmentations de cet ordre.

Aujourd'hui, Sarkozy n'est plus à Bercy, et de toute façon l'accord qu'il avait parrainé n'était valable que pour un trimestre. C'était, on l'a vérifié, une mesure publicitaire visant à laisser croire aux salariés qu'il allait stabiliser les prix et qu'il ne serait pas nécessaire de revendiquer des augmentations de salaire. Mais les prix, comme il fallait s'y attendre, ont continué de monter, et les salaires, eux, ont continué à stagner.

Après avoir manié le gros bâton au ministère de l'Intérieur, Sarkozy l'a remplacé au ministère de l'Économie par la baguette magique de l'illusionniste.

Roger PÉRIER

• Budget

Les riches ne mendient pas, ils se servent

Le budget 2005 promet d'apporter son lot de cadeaux aux possédants. Vendredi 16 décembre, lors des débats au Sénat, on apprenait que le gouvernement a l'intention de faire passer l'an prochain de 19 % à 15 % l'impôt sur les dividendes produits par les brevets, ainsi que la taxe sur le bénéfice réalisé sur la vente d'actions conservées deux ans au moins.

Cette dernière taxe devrait tomber à 8 % en 2006, et disparaître totalement en 2007. Selon

le ministre délégué au Budget, la mesure coûterait un milliard d'euros par an.

C'est trois fois plus que les 329 millions représentés par la prime de Noël pour les bénéficiaires des minima sociaux (RMI, allocation spéciale de solidarité ou allocation d'insertion) et par le cadeau de 70 euros promis à tous ceux qui touchent le minimum vieillesse. Pour une seule petite remise faite à quelques milliers d'actionnaires qui ne manquent

de rien, trois fois plus d'argent que pour des millions de travailleurs nécessiteux !

Une seule mesure annoncée semble aller dans le sens contraire : la majorité parlementaire, députés et sénateurs réunis, a décidé de renoncer à une réduction de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) accordée en cas d'investissement dans une PME « innovante ». Mais si la droite renonce à cet allègement d'impôt, c'est parce qu'elle le

juge ridiculement faible.

Au départ, cette réduction pouvait aller jusqu'à 60 000 euros. Puis le gouvernement a prétendu la limiter à 20 % d'un investissement de 10 000 euros maximum, et encore, avec des conditions limitatives. Mille euros de réduction d'impôt ? Plutôt rien ! Mais après ce refus superbe, la droite entend bien remettre la question sur le tapis l'an prochain et, cette fois, obtenir du solide.

Vincent GELAS

• Dassault

Mirage de la loi et Rafale de commandes

Par un jugement en date du 23 décembre, le Conseil constitutionnel a décidé que Serge Dassault pouvait rester sénateur malgré l'article LO 151 du code électoral. Cet article stipule pourtant qu'on ne peut être parlementaire et patron d'une entreprise dont le client principal est l'État, ce qui semblait être le cas de Dassault.

En effet Dassault Aviation fabrique les avions de combat Rafale et son unique client pour ce matériel est l'armée

française (dernier contrat : trois milliards d'euros ce mois-ci). Oui mais voilà, Serge Dassault n'est plus le PDG de Dassault Aviation depuis deux ans. Il n'en est que président d'honneur. Le fait qu'il soit le patron et principal actionnaire du groupe Marcel Dassault, lequel est l'actionnaire principal de Dassault Aviation, ne rentre pas en ligne de compte... ce sont là les mystères et les beautés de la loi.

Cet article LO 151, inappli-

cable à Serge Dassault, n'avait été utilisé qu'une seule fois auparavant et c'était au sujet... du député Marcel Dassault, père de Serge, marchand d'armes également. Le résultat avait été le même. Sera-t-il utilisé contre Olivier Dassault, député UMP de l'Oise et fils de Serge, avec la même efficacité ?

Tout cela est de la comédie. C'est d'ailleurs Dassault lui-même qui, pour couper court, avait demandé à ce que le Conseil constitutionnel soit saisi. Et

au fond, même s'il était privé de son mandat de sénateur, qu'est-ce que cela changerait ? Dassault pour se faire entendre a bien d'autres moyens que ceux que lui donne son siège de sénateur. Il a la situation sociale, l'argent, l'influence, les relations, les organes de presse... tout ce qui fait que les grands patrons, élus ou pas, peuvent dicter leur loi à tous les gouvernements.

Paul GALOIS

• Fiscalité

La facture pour 2005

Selon le très sérieux Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), les principales « réformes » du gouvernement, en particulier celles concernant les retraites et l'assurance-maladie, pèseront deux fois plus sur les ménages, entendez les particuliers, que sur les entreprises. Ces mesures se traduiront par une ponction nette de 2,4 milliards d'euros sur le budget des ménages, alors que dans le même temps les entreprises verront leur facture fiscale allégée de 785 millions d'euros.

Voilà les prévisions qui ramènent à leur juste réalité les discours des Borloo et autres bateleurs de foire gouvernementaux qui voudraient faire croire qu'ils n'ont à cœur que l'amélioration du sort des plus démunis.

D'autant que la disproportion est plus grande encore que ne l'indiquent ces chiffres globaux. Car il y a des ménages et des ménages, pas tous logés à la même enseigne. Une partie d'entre eux bénéficieront d'allègements fiscaux, grâce entre autres aux aménagements des droits de succession et aux réductions d'impôts offertes à ceux qui emploient du personnel domestique. D'après le quotidien *Les Échos*, l'ensemble de ces mesures se traduira par un prélèvement en diminution de 855 millions d'euros. Ce chiffre est sans commune mesure avec le poids des décisions frappant plus particulièrement les salariés, comme l'alourdissement de la CSG sur les salaires, sur les retraites. S'y ajoutent l'impact du financement de la loi « vieillissement et solidarité » sur la dépendance ainsi que la retraite des fonctionnaires. Et encore, souligne le quotidien *Les Échos* qui cite les résultats des prévisions de l'OFCE, elle ne prend pas en compte le coût supplémentaire pour le budget des ménages du forfait de un euro prélevé à chaque consultation chez le médecin.

Ce n'est qu'un des éléments chiffrés de la facture que le gouvernement veut faire payer en 2005 aux classes populaires. Quant aux entreprises, c'est-à-dire en réalité leurs gros actionnaires, elles auront encore moins à déboursier.

J.-P. V.

• Ukraine

Après le « 3^e tour » de l'élection présidentielle

En Ukraine, Iouchtchenko, que des fraudes électorales massives du pouvoir avaient privé de la victoire au second tour de l'élection présidentielle du 22 novembre, l'a finalement emporté sur son rival, le Premier ministre Ianoukovitch, le 26 décembre. Il a recueilli 52 % des voix, contre 44 % à son adversaire, 4 % des votants ayant choisi un bulletin « contre tous » (un vote blanc motivé).

Pour qu'ait lieu ce « 3^e tour », non prévu par le code électoral, il a fallu deux semaines de manifestations massives des supporters de l'opposition parlementaire et de son candidat en plein centre de Kiev, la capitale. C'est la mobilisation de la jeunesse estudiantine et de la petite bourgeoisie urbaine, plus ou moins soutenues ensuite par d'autres couches de la population, qui a forcé le pouvoir à reculer. Elle l'a obligé à revenir sur la proclamation de la victoire de son poulain Ianoukovitch, puis à l'annuler, enfin à accepter que se tienne un nouveau scrutin dont l'issue ne faisait guère de doute.

Une majorité d'électeurs peut considérer ce résultat comme une victoire, au moins morale, sur ce « régime criminel et corrompu » dénoncé par Iouchtchenko tout au long de sa

campagne, celui du président Koutchma, en place depuis dix ans, et des clans qui, lui étant associés au pouvoir, n'ont cessé de mettre le pays et la population en coupe réglée.

Ce pillage explique que, même dans les régions russophones peu favorables à un Iouchtchenko flirtant, entre autres, avec les nationalistes ukrainiens, les « *torgatchi* » (petits commerçants et kiosquistes que l'on trouve à tous les coins de rue) ont apporté, dès le début, un fervent soutien à l'opposition. Rançonnée depuis des années par les mafias, et d'abord par les différentes instances détenant une parcelle d'autorité qui lui imposent une protection rémunérée, cette toute petite bourgeoisie hait le régime. Et elle l'a fait savoir, se transformant en un puissant

agent électoral contre Koutchma, ses hommes et ce qu'ils représentent.

À cela s'est ajouté le fait que, dans les régions de l'ouest et du centre, ukrainophones, peu développées et semi-rurales, la propagande du pouvoir, qui se vantait d'un prétendu « *miracle économique* », sonnait encore plus comme une insulte que dans l'est et le sud du pays. Dans les régions industrielles, à défaut de miracle, les salaires sont enfin payés à temps et ont été, un peu, augmentés. Mais ailleurs, la population n'a même pas droit à ce minimum dérisoire : c'est par centaines de milliers que, dans la seule région de Lvov, des sans-travail ont dû émigrer en Pologne et en Allemagne, souvent de façon illégale, pour subvenir aux besoins de leur famille.

De là le rejet massif du régime, des urnes jusque dans la rue, dont Iouchtchenko a d'autant plus profité que cet ancien Premier ministre de Koutchma, limogé en 2001, paraissait en butte au pouvoir en place. Mais de là à prétendre que

ce changement de président puisse avoir des effets positifs pour la population, même pour la seule petite bourgeoisie qui formait le gros des troupes des manifestants pro-Iouchtchenko, rien n'est moins sûr.

Durant deux mois de crise politique ouverte en Ukraine, les journaux d'ici n'ont pas tari d'éloges sur le chef de « *l'opposition démocratique* » et les changements dont, à les croire, il serait porteur. Aujourd'hui, les mêmes expliquent, avec une belle unanimité, que Iouchtchenko devra composer avec les clans de Koutchma et de Ianoukovitch ; qu'il s'apprête à constituer un gouvernement d'union nationale (avec qui, sinon avec ces derniers ou leurs représentants) ; qu'il n'entend pas procéder à une épuration parmi les gouverneurs des régions, nommés par son prédécesseur et « parrains » des fameux « oligarques », ces hommes d'affaires qui, comme en Russie, ont mis la main sur toute une partie de l'économie lors de l'effondrement de l'URSS. Pas question, non plus, de revenir

sur les privatisations qui ont profité aux hommes du pouvoir, alors que Iouchtchenko, avant son élection, laissait entendre qu'il le ferait.

En fait, tout se passe comme si les clans dirigeants et ceux qui viennent d'accéder aux affaires cherchaient, au mieux de leurs intérêts communs, à se partager le pouvoir. La mobilisation populaire des semaines passées aura, de ce point de vue, servi d'arme aux Iouchtchenko, Timochenko (ancienne vice-Premier ministre et riche affairiste) et autres Parachenko (un des « oligarques » qui les soutient) pour forcer leurs rivaux à les accepter, à nouveau, au sommet de l'appareil d'État, clé politique du pillage économique du pays, et donc de l'enrichissement de tous ces gens. Voyant pâlir l'étoile du tandem Koutchma-Ianoukovitch, des politiciens vont en profiter (s'ils ne l'ont déjà fait) pour tourner casaque sans changer de poste.

Reste à savoir si cette relève entre clans dirigeants à la tête de l'Ukraine aura des conséquences

• Russie

Renationalisation et défenseurs de la propriété privée

Si Poutine a les oreilles qui sifflent, lui qui a vu le candidat à la présidence de l'Ukraine qu'il soutenait – et avait félicité pour son « élection » ! – être défait par un challenger soutenu par les États-Unis, il a quand même quelques motifs de satisfaction. Le magnat Khodorkovski, propriétaire en titre, et en prison, du géant pétrolier russe Ioukos, privatisé durant l'ère Eltsine, vient de se voir dépouiller de son navire-amiral : la compagnie Iougansneftgaz.

Ce feuilleton politico-judiciaire, riche en rebondissements, n'a pas failli aux lois du genre. Le 19 décembre, malgré l'interdiction d'un tribunal des États-Unis volant à la rescousse d'actionnaires minoritaires et américains de Ioukos, Iougansneftgaz avait été mis aux enchères et adjugé en quelques minutes au seul enchérisseur : le groupe BaïkalFinans, inconnu au bataillon, mais capable d'aligner sans broncher 9,4 milliards de dollars.

Quatre jours ont suffi pour que le « mystère » se dissipe. Créé pour l'opération et ayant

pour siège social... une épicerie de province, ce groupe est une société-écran. Des sociétés-écran, le monde en fourmille, avec cette particularité en Russie qu'elles servent aussi à masquer, derrière une raison sociale privée, la mainmise de pans entiers de la bureaucratie sur l'économie. Dans le cas présent, BaïkalFinansGroup a servi de relais à la seule compagnie pétrolière restée étatisée sous Eltsine, Rosneft. Celle-ci a, en rachetant BaïkalFinans la veille de Noël, récupéré de fait le premier groupe pétrolier du pays.

Rosneft est dirigé par un ancien du KGB, la police politique du régime précédent, à laquelle Poutine a appartenu et sur les membres de laquelle il s'appuie pour tenter de reprendre en main l'État et l'économie. Il devrait bientôt fusionner avec Gazprom, numéro un mondial du gaz et contrôlé par l'État russe, pour former un géant capable de rivaliser avec les compagnies américaines notamment. Dans sa traditionnelle conférence de presse de fin d'année, Poutine a déclaré cette opération

« conforme aux intérêts de l'État russe, qu'avaient spoliés les privatisations » des années quatre-vingt-dix.

Revenant sur cette question dans son éditorial du 21 décembre, le quotidien *Le Monde* a titré : « *Le scandale Ioukos* ». Ce quotidien veut bien admettre que « *les milieux d'affaires occidentaux et certains chefs d'État (ferment) les yeux sur les atteintes aux droits de l'homme et les exactions en Tchétchénie de Vladimir Poutine (...) au motif, qu'au moins, il (parvient) à redresser l'économie* ». Mais que Poutine « *se moque des droits de propriété comme des droits de l'homme* », là est le « scandale » qui indigné ce journal.

Le Monde concède que « *Ioukos fait partie de ces privatisations scandaleuses* » et que c'est « *avec l'assentiment de la population (que) Poutine veut revenir sur ces spoliations* ». Mais il s'étrangle devant ce « *pouvoir qui veut mettre au pas le pouvoir économique russe et étranger* » par « *la force et le mépris du droit* », de propriété bien sûr.

Que Poutine piétine les droits des Tchétchènes, et plus large-

ment de la population de la Fédération de Russie, passe encore, mais pas ceux des actionnaires ! C'est sans doute de tels principes – que le porte-parole de la Maison-Blanche vient également de rappeler – que, des deux côtés de l'Atlantique, on reconnaît les tenants de la « démocratie de marché ».



P. L. Exploitation pétrolière en Sibérie. Le... dans le mélange.

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
(décembre 2004 - janvier 2005)
Textes du 34^e congrès de Lutte O

- La situation internationale
 - Motion sur la situation en Côte-d'Ivoire
 - La situation économique mondiale
 - Les délocalisations
 - La situation intérieure
 - Les élections 2002-2004
 - Nos orientations pour 2005
 - Motions à propos du référendum sur la Constitution européenne
- Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

• Côte-d'Ivoire

L'armée française tue et laisse tuer

Le journal Libération vient de rendre public un rapport sur la Côte-d'Ivoire commandé par l'ONU. Ce document fait état de massacres, tant du côté des « rebelles » qui régissent le nord du pays que du côté des partisans du gouvernement Gbagbo, au sud, semblant vouloir faire l'équilibre entre les deux camps qui se partagent le pays. Quant aux exactions de l'armée française, ce rapport n'en parle pas car il s'arrête opportunément au 15 octobre 2004, juste avant que l'armée française ne tire sur la foule à Abidjan.

On y apprend ainsi que « 61 gendarmes, 61 enfants desdits gendarmes ainsi que 7 autres civils ont été froidement exécutés alors qu'ils étaient désarmés et enfermés dans des cellules », à Bouaké, dans le nord, le 6 octobre 2002 et aussi que « 120 travailleurs immigrés en service dans les plantations de café et de cacao de la région » de Monoko-Zohi ont été exécutés par les militaires ivoiriens (gou-

vernementaux), vers le 5 décembre 2002. Les enquêteurs rapportent d'autres massacres, des chasses à l'homme, des viols, des tortures, des assassinats de prisonniers...

Ces atrocités ont été commises dans des zones soi-disant sécurisées par l'armée française ou par les troupes de l'ONU, quand ce n'est pas directement sous leurs yeux. Le rapport indique par exemple que, à Korhogo, « le 25 juin 2004, la Licorne [la bien mal nommée « force d'interposition »] qui est toujours restée dans son camp pendant les combats » est allée compter 1es morts.

Depuis le début le gouvernement français et l'ONU derrière lui affirment que les soldats français sont en Côte-d'Ivoire pour « assurer l'état de droit ». Le chef d'état-major, le général Bentégeat, lors d'une visite de Noël aux troupes stationnées en Côte-d'Ivoire, a encore affirmé : « La France a choisi d'intervenir fraternellement le 22 septembre 2002 afin de ne pas laisser ce pays som-

brer dans une guerre civile et meurtrière ». Mais lorsque des politiciens locaux, en particulier Laurent Gbagbo, ont commencé à créer puis à enflammer des sentiments nationalistes et ethnistes, la France a laissé dire, puis a laissé faire, et finalement son armée a laissé massacrer. Il faut à l'impérialisme français un gouvernement ivoirien féroce envers les pauvres, parce qu'il faut assurer la continuité des affaires. Alors, si ce gouvernement s'appuie sur des bandes armées ethnistes, la France ne dit rien. Si ces bandes massacrent des travailleurs immigrés venus du nord du pays ou des pays voisins, la France ferme les yeux. Si l'ONU enquête et découvre quelques charniers, la France se bouche le nez. Mais si la route du café ou celle du cacao sont menacées, si le dictateur en place vacille, alors la France « défend l'état de droit » et l'armée française sort de ses casernes. Et si la foule en colère manifeste, l'armée française tire dans le tas.

ministres, pataugent dans le sang et osent dire que ce serait pire s'ils n'étaient pas là. Mais ils sont là depuis la colonisation ! L'armée française n'a jamais quitté le pays, la bourgeoisie française n'a jamais cessé de le mettre en coupe réglée, l'État français a toujours appuyé les dictateurs locaux (avec ou sans mascarade électorale), les patrons français, grands et petits, n'ont jamais cessé de « faire suer le burnous ». Le rapport de l'ONU ne dévoile sans doute qu'une petite partie des atrocités commises ces dernières années dans ce pays. La présence française en Côte-d'Ivoire, avec son cortège de violence, de corruption, d'exploitation, d'inégalités et d'injustices criantes, a une grande part de responsabilité dans ces atrocités, y compris celles commises par des Ivoiriens.

Cette situation coloniale n'a que trop duré : armée et exploiters français hors de Côte-d'Ivoire !

Ces gens, patrons, militaires,

Paul GALOIS

• Israël-Palestine

Des murs, des barrages et des mensonges

Dans un geste se disant de bonne volonté, l'armée israélienne a allégé le jour de Noël les restrictions mises aux déplacements des responsables palestiniens. Et de fait Mahmoud Abbas a pu se rendre à Bethléem ce jour-là, alors que pendant trois ans une telle possibilité avait été refusée à son prédécesseur à la tête de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

À cette occasion, la presse s'est fait l'écho des propos tenus par le patriarche latin de Jérusalem, comparant la ville de Bethléem à une « prison géante », où 47 000 habitants sont encerclés par une barrière de 10,4 kilomètres de long et destinée, selon le gouvernement israélien, à empêcher les attaques palestiniennes.

Cela fait maintenant treize ans que ce mensonge est constamment distillé. C'est en effet en 1991 que furent construites les premières barrières ou murs en Cisjordanie. Auparavant, il n'existait que des points de contrôle le long de la « ligne verte » qui sépare Israël de la Cisjordanie et de Gaza. Seulement, le développement des colonies et le vol des terres qui lui est lié, amenèrent le gouvernement de l'époque, présidé par l'homme de droite Shamir, à enclaver les implantations juives en plein développement.

C'est dire que les murs et autres barrières ne sont pas la réponse à l'Intifada et à la nécessité de s'en défendre. Les barrières sont d'abord une volonté d'expansion coloniale, la volonté du gouvernement israélien de s'emparer d'un maximum de terres, quel qu'en soit le prix pour les Palestiniens.

La fin de la première Intifada, officiellement à l'été 1992, n'arrêta nullement cette vaste entreprise d'isolement des populations palestiniennes, pas plus d'ailleurs que les accords d'Oslo qui furent signés un an plus tard. Le système des barrages, qui non seulement isolent d'Israël les entités de Cisjordanie et de Gaza, mais encore fragmentent de façon catastrophique ces territoires eux-mêmes, témoigne d'une volonté délibérée, planifiée, d'emprisonner la population palestinienne, de l'enclaver, de l'émettre.

Et quel qu'ait été le gouvernement en place, de droite ou travailliste (et signalons au passage que les premières colonies furent construites en Cisjordanie sous un gouvernement travailliste), cette politique s'est maintenue. Ces gouvernements et leurs soutiens occidentaux ont eu beau produire sans cesse de nouveaux « plans de paix », rien n'y a fait, le cancer des colonies s'est inexorablement développé.

Les gouvernants israéliens qui, voulant renverser les rôles,



Point de contrôle au nord de la Cisjordanie : l'art d'immobiliser des milliers de personnes.

se parent volontiers de l'habit de la victime, ne doivent plus pouvoir tromper le monde. Les principales victimes, ce sont bien les

Palestiniens, volés, humiliés, emprisonnés sur leurs propres terres sans cesse réduites.

Georges LATTIER

• Irak

Le financement de nouveaux massacres

La guerre en Irak était censée se terminer avec l'arrestation de Saddam Hussein, puis avec la formation d'un gouvernement local. Mais elle n'en finit pas.

Les troupes américano-anglaises ne cessent de martyriser ce pays et sa population. Et ce n'est pas fini. Le président Bush devrait demander au

Congrès américain de voter une rallonge de 75 à 80 milliards de dollars pour son budget 2006. Ça promet !

La plus grande puissance du monde ravage un pays qu'elle a plongé dans la misère. La barbarie de l'impérialisme, Bush appelle cela « les forces du Bien » !

sur les orientations internationales de celle-ci. Iouchtchenko est apparu comme le champion de l'ouverture du pays à l'Occident, à l'Union européenne et aux États-Unis, qui ont pris ouvertement fait et cause pour lui au nom de la « démocratie ». Sa victoire permettra certainement aux dirigeants européens et américains de parler de « changements démocratiques ». Peut-être chercheront-ils à en profiter pour enfoncer un peu plus un coin entre l'Ukraine et la Russie, et faire du nouveau gouvernement ukrainien un interlocuteur favorable aux intérêts des trusts occidentaux.

Mais quant à ouvrir au peuple ukrainien un avenir radieux et l'occasion de sortir du marasme économique qui est son lot, c'est une autre affaire. Ce ne sont ni les discours de Iouchtchenko, ni ses prises de position favorables aux États-Unis ou à l'Union européenne qui apporteront aux Ukrainiens un réel développement économique et social.

Pierre LAFFITTE



capital privé a du mal à s'introduire

n° 85
(2005)
Ouvrière



• Créteil (Val-de-Marne)

Un socialiste généreux... avec les Églises

Lors du Conseil municipal du 13 décembre à Créteil, le député-maire socialiste, Laurent Cathala, a confirmé sa position déjà exprimée dans *Libération* en faveur d'un « assouplissement » de la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État.

Dans cette commune, préfecture du Val-de-Marne, existe un projet de grande mosquée qui devrait permettre aux fidèles musulmans d'une partie de l'Île-de-France de pratiquer leur religion. Des collectes ont été organisées sur les marchés dans un vaste rayon autour de Créteil et auraient permis de récolter un million d'euros.

Malgré cela le maire de Créteil veut apporter, aux religieux qui les organisent, une aide financière au-delà de ce qu'autorise la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. Cette loi est pourtant déjà appliquée d'une manière extrêmement accommodante avec les institutions religieuses : elle ne s'applique pas dans les trois

départements d'Alsace-Moselle, et ailleurs des arrangements ont été trouvés pour que de l'argent public tombe dans l'escarcelle des différentes Églises, tant pour l'enseignement privé confessionnel que pour la construction des édifices religieux. Ainsi, un vaste terrain qui appartient au Conseil général du Val-de-Marne (présidé par le Parti Communiste) est cédé pour un euro à la municipalité socialiste de Créteil qui va le louer pendant 99 ans à une association culturelle islamique pour un loyer symbolique. C'est légal, paraît-il, en vertu d'un accord passé dans les années trente par le socialiste Léon Blum et le cardinal Verdier, archevêque de Paris.

On voudrait aussi nous faire croire que dans une église ou une mosquée, bien des choses ne relèvent pas du culte mais sont des biens « culturels » qu'il est possible de subventionner en toute légalité. Avec de tels arguments jésuites, le maire de Créteil se propose d'offrir un million d'euros prélevés sur le budget municipal pour financer la mosquée, qui s'ajouterait au million collecté par les associations musulmanes.

De plus, ajoute-t-il, « dans les agglomérations en voie de développement comme Créteil, il est possible d'accorder des garanties d'emprunt aux associations culturelles ». Mais tout cela ne lui suffit pas : il voudrait ajouter 2 millions d'euros supplémentaires d'argent public sous pré-

texte de « qualité architecturale » et d'« insertion dans le paysage » du bâti. « J'espère pouvoir démontrer, avec ce projet, que la loi de 1905 n'est pas adaptée » déclare-t-il en critiquant Chirac, mais aussi François Hollande – donc le dirigeant de son propre parti –, parce qu'ils ne veulent pas aller au-delà de la complaisance qu'autorisent déjà les aménagements successifs à la loi de 1905.

Cathala, notable socialiste (maire depuis 1977, député depuis 1981), préfère emboîter le pas à Sarkozy pour une réforme qui détournerait encore davantage d'argent public au profit des différentes institutions religieuses. Que ceux qui professent le christianisme, l'islam, le judaïsme, ou

tout autre religion aient la possibilité de rassembler des fonds pour faire construire des lieux pour leur culte, cela est une liberté élémentaire. Que la municipalité de Créteil facilite les démarches administratives pour que les musulmans, victimes bien souvent de préjugés réactionnaires, aient la possibilité d'avoir des lieux de réunion décentes pour leur culte, ce serait tout à fait normal. Mais quand des élus, qui se disent socialistes et communistes, sont prêts à utiliser les fonds publics pour financer des institutions religieuses, qui véhiculent par nature une idéologie réactionnaire, ils montrent le peu de cas qu'ils font de ce qu'ils prétendent être leurs propres idées.

Correspondant local

• Sort des détenus

L'État impitoyable... sauf pour Papon

La juridiction régionale de libération conditionnelle de Douai (Nord) a rejeté la demande de Nathalie Menigon, militante d'Action Directe, de suspension de peine pour raison médicale, en application de la loi Kouchner qui permet, après avis, la libération pour des détenus gravement malades.

Nathalie Menigon qui achèvera en mars prochain sa dix-huitième année de prison pour les meurtres du général Audran et de Georges Besse, PDG de Renault, est partiellement hémiplégique après plusieurs accidents vasculaires cérébraux. Parmi les trois autres militants d'Action Directe, détenus depuis de longues années et tous dans des états de santé déplorables, seule Joëlle Aubron, atteinte d'une tumeur cancéreuse au cerveau, a été libérée en juin dernier.

Même si nous n'approuvons pas les méthodes de terrorisme individuel prônées par les militants d'Action Directe, nous condamnons les conditions inhumaines dans lesquelles ces militants sont détenus.

La loi Kouchner, promulguée en mars 2002, a bénéficié en tout premier lieu à Maurice Papon. En 1998, celui-ci avait été condamné à dix ans de prison pour complicité de crime contre l'humanité : il avait, pendant l'Occupation, alors qu'il était haut fonctionnaire de Vichy, envoyé 1 690 Juifs bordelais à la mort dans les

camps d'extermination nazis. Quant à sa responsabilité en tant que préfet de Paris dans la répression de la manifestation des Algériens qui fit des centaines de victimes le 17 octobre 1961, elle ne lui a jamais valu de poursuites. Enfin, six mois après le vote de la loi Kouchner, Papon était libéré au prétexte d'une maladie cardiaque.

Des centaines de prisonniers gravement malades ne bénéficient pas du même traitement et sont maintenus en prison bien qu'atteints d'un cancer ou en fin de vie. Certains meurent en prison avant d'avoir obtenu le résultat de leur recours. En fait, au 1^{er} novembre 2004, seuls 156 détenus ont été libérés pour raison de santé, alors que 120 personnes par an décèdent dans les prisons françaises, ce chiffre n'englobant pas les morts par suicide.

La loi s'applique d'une façon dure et inhumaine... sauf apparemment quand on s'appelle Papon.

Aline RETESSE

Et pourquoi pas aider à la lutte contre l'obscurantisme ?

Les deux conseillers municipaux de Lutte Ouvrière à Créteil se sont opposés aux conseillers municipaux de droite et d'extrême droite qui ne voulaient pas accepter l'emplacement pour la mosquée sous le faux prétexte que cela ferait disparaître un parking ou encore que cela ferait baisser la cote immobilière, manière hypocrite de manifester leur hostilité à l'égard de la population issue de l'immigration.

Ils ont exprimé aussi leur opposition à la politique du maire socialiste concernant le financement de cette mosquée :

« Pour nous l'argent public doit être consacré au public, pas à une religion, qu'elle soit catho-

lique, protestante, juive ou musulmane, car la religion est une affaire privée et la population a le droit de n'en avoir aucune. Curieusement on ne parle jamais de fonds publics pour la propagation du matérialisme scientifique et de l'athéisme.

Quand le personnel municipal réclame l'augmentation d'une prime, vous refusez parce que cela alourdirait les impôts locaux. Mais pour financer les curés de tout poil, vous n'avez pas d'état d'âme.

Nous nous opposons résolument au principe du financement des institutions religieuses par l'argent prélevé sur l'ensemble des contribuables. »



Ce n'est pas le luxe pour tout le monde !

Les 17 000 employés des 186 casinos ont été appelés par cinq syndicats à faire grève le soir du réveillon du 31 décembre.

Les négociations avec les patrons n'ont pas abouti ; les syndicats continuent à réclamer une hausse des salaires de 3 à 4 %, six jours de repos compensateurs et une majoration de 15 % des heures de nuit ou une prime mensuelle de 100 à 120 euros.

Dans ce monde qui évoque le luxe, les salaires des employés n'ont, eux, rien de mirifique : 90 % sont au Smic, selon les

chiffres fournis par les syndicats, et les pourboires, qui constituent un appoint parfois important pour certains salariés aux tables de jeux, n'existent quasiment pas pour ceux des machines à sous, qui ont proliféré ces dernières années.

Alors que les jeux n'ont jamais rapporté autant (2,613 milliards d'euros en 2003-2004, soit une hausse de 2,6 % du produit brut des jeux), les patrons des casinos, voulant nous faire pleurer sur leur sort, invoquent une situation diffi-

cile ; l'État les saignerait aux quatre veines et les communes aussi, les pauvres !

Et puisque leur industrie offre l'intérêt de faire vivre 17 000 personnes, qu'elle leur permette au moins de vivre avec un salaire décent et pas un salaire de smicard. Alors, les patrons de casinos feraient mieux de céder avant la soirée fatidique du 31 décembre où ils font, paraît-il, entre 30 et 50 % de leur chiffre d'affaires du mois.

Sylvie MARÉCHAL

• Hébergements d'urgence

Grand froid et gros baratin

La misère a amené de nombreuses personnes à vivre dans la rue. Cette situation, inacceptable toute l'année, devient dramatique en hiver. Un « plan hiver » mis en œuvre par l'État, et surtout par les associations, propose des places, provisoirement, en cas de grand froid. Il prévoit notamment des niveaux d'intervention en fonction de la température : le niveau 1 pour toute la période hivernale, le niveau 2 (grand froid) si la température descend en dessous de -5° la nuit, et le niveau 3 (froid extrême) à partir de -10°. À chaque niveau correspondent théoriquement des places supplémentaires débloquées dans des lieux d'hébergement, voire dans des gymnases ou des stations de métro – huit mille places au total pour toute la France cet hiver. Un numéro de téléphone, le 115, renvoyant sur une répartition départementale des places disponibles, fonctionne toute l'année et voit ses effectifs renforcés – un peu – dans cette période. Enfin, la télévision l'a abondamment montré en ce début d'hiver, des équipes mobiles

vont à la rencontre des sans-domicile pour les inviter à rejoindre les structures d'accueil.

Officiellement, et en particulier dans les médias, c'est donc la mobilisation hivernale pour sauver les personnes en difficulté. Mais dans la réalité, il semble que cette mobilisation soit faite à minima. Notre société, qui met à la rue et pratiquement sans ressources des dizaines de milliers de ses membres, se préoccupe seulement qu'ils n'y meurent pas de faim ou de froid (ce qui arrive cependant régulièrement).

Un rapport officiel, intitulé « *L'hébergement d'urgence : un devoir d'assistance à personnes en danger* », publié par le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, présidé par Xavier Emmanuelli, ancien ministre, et composé entre autres de personnalités du monde associatif comme Emmaüs ou les Restos du cœur, montre bien les limites du dispositif. Les chiffres qu'il cite, à propos du fonctionnement du 115 en particulier, sont édifiants. Près de 50 % des appels à ce numéro n'aboutissent tout simple-

ment pas, 40 % parviennent... à un répondeur et les 10 % restants sont « traités », c'est-à-dire qu'un contact direct a lieu. Mais dans la moitié de ces cas, la réponse est une fin de non-recevoir : il n'y a pas d'hébergement disponible. Si bien que dans la majorité des cas le conseil martelé par les médias quand le thermomètre descend, d'appeler le 115 quand on voit quelqu'un qui dort dehors, est hélas largement illusoire et la plupart du temps inefficace.

En cette période, les structures d'hébergement sont pleines et les places qui se libèrent sont attendues et occupées aussitôt, sauf dans les structures où l'hébergement est limité à une seule nuit, et dans lesquelles il faut se réinscrire chaque jour, parfois en repassant par le 115 ! Dans ce cas, les personnes sans domicile sont ballottées d'un lieu à un autre et les plus malchanceux restent dehors.

Les places dans les vraies structures d'hébergement étant largement insuffisantes, le « plan hiver » prévoit d'ouvrir d'autres lieux, mal adaptés, voire inhumains, si

bien que certains sans-domicile préfèrent rester dehors plutôt que d'y aller. La télévision a montré à l'envi de tels cas, une façon de dédouaner les pouvoirs publics, au cas où un SDF trouverait la mort par une nuit de grand froid. Dans de telles situations d'ailleurs, on demande par exemple aux structures d'accueil de jour de rester ouvertes la nuit, pour que les gens puissent y dormir... par terre.

Dans une des sociétés les plus riches de la planète, il est évidemment scandaleux de ne pas consacrer les moyens nécessaires pour héberger correctement, dans des lieux à visage et dimensions humains, et pour le temps nécessaire, la totalité des personnes qui vivent dans la rue. Le rapport évalue par exemple à 31 000 les utilisateurs du 115 sur Paris. Serait-il si difficile de prévoir un hébergement honorable pour cette population ? Il semble en tout cas que dans la société actuelle, ce ne soit pas une priorité.

Roger PÉRIER

• Lycée Delacroix – Drancy (Seine-Saint-Denis)

Un débrayage pour le droit au respect

Depuis le début de l'année scolaire, il y avait du mécontentement parmi les agents de service du lycée Delacroix à Drancy. Le nombre insuffisant d'agents pour effectuer toutes les tâches, le manque de matériel correct pour travailler, ainsi que les humeurs d'une responsable gérant (mal) la pénurie, tout cela faisait discuter un petit groupe d'agents.

Aussi le vendredi 10 décembre, quand le proviseur,

devant tous les élèves, reprocha à une collègue d'avoir mal nettoyé une salle (alors qu'elle faisait deux postes à elle seule), une majorité d'agents voulut marquer le coup.

Pendant le week-end, un texte pétition fut écrit pour résumer les revendications. Le matin du lundi 13, les agents débrayèrent et, après s'être rencontrés, ils s'adressèrent aux profs et aux élèves. À l'heure d'arrivée de ceux-ci, des agents et quelques profs

improvisèrent dans la cour une manifestation, avec banderoles et slogans. Devant l'accueil chaleureux des élèves et des profs, le proviseur vint immédiatement proposer de recevoir les grévistes.

Les agents purent donc lui dire tout ce qu'ils avaient sur le cœur. Le proviseur s'est d'ailleurs très vite excusé devant la collègue qu'il avait injustement réprimandée.

Finalement, après s'être concerté avec l'intendante et

la responsable des agents, le proviseur annonçait par écrit qu'il s'engageait à réclamer du personnel supplémentaire, qu'il y aurait enfin le matériel de nettoyage nécessaire et des réunions régulières pour organiser le travail. Dans la foulée, les grévistes obtenaient le paiement du débrayage et surtout, ils y tenaient, le droit pour les collègues en CES (contrat emploi solidarité) d'avoir enfin les mêmes pauses que les titulaires.

Paul GALOIS

• Astronautique

Un joujou coûteux

Le 18 décembre, la fusée Ariane a mis sur orbite une série de satellites. Certains serviront à la recherche scientifique (mais pourront être utilisés par les militaires), mais le plus gros et le plus coûteux (1 milliard d'euros) est un satellite à usage militaire.

Ce petit joujou, nommé Hélios II-A (car II-B devrait suivre, pour un prix identique), est un satellite espion. Il devrait pouvoir distinguer un tank d'un tracteur, de jour comme de nuit, en n'importe quel point du globe. Il est aussi prévu pour faire des relevés topographiques suffi-

samment précis pour guider les missiles Scalp, naviguant au ras du sol. Bref, il devrait permettre aux généraux français d'espérer pouvoir faire comme les généraux américains en Irak, des massacres pilotés par ordinateurs.

Et puis, même si la précision d'Helios II ne lui permet

pas encore de chercher un pou sur la tête de Bush, le satellite rapporte quand même déjà un beau pactole à ses constructeurs et à son lanceur qui sont EADS, Alcatel et Thalès... Et c'est surtout pour ça qu'il a été lancé.

Correspondant local

• Enseignement en Seine-et-Marne

Selon que VOUS serez...

Pendant que les instituteurs de Seine-et-Marne, parmi d'autres, tentent d'empêcher la dégradation des conditions d'enseignement dans les quartiers défavorisés, conséquence de crédits insuffisants, les écoles de formation de grands patrons ont moins de difficultés à trouver de l'argent.

Ainsi l'INSEAD de Fontainebleau, en bordure de la forêt, école internationale d'administration des affaires, sorte de « business school » qui se compare à Harvard, se lance dans une opération de rénovation des salles de cours pour un budget de 200 millions d'euros.

Pour trouver cette coquette somme qui représente, selon le journal *Le Parisien*, plus de deux fois les dépenses du Conseil général de Seine-et-Marne pour l'enseignement et la formation (90 millions d'euros en 2004), l'école fait appel aux anciens élèves et aux entreprises mécènes. Elle ne se fait pas de soucis : les « managers » qu'elle forme occupent des fonctions dirigeantes dans de grosses entreprises internationales qui dégagent des profits somptueux. Elle a même les moyens d'offrir des bourses à ses élèves. Sur les 850 étudiants français et étrangers qui fréquentent l'établissement de Fontainebleau ou son antenne à Singapour, 10 % bénéficient d'un soutien qui peut aller jusqu'à 11 000 euros, sur les 43 000 euros de droits de scolarité (mais même comme cela, on voit dans quelle classe sociale cet institut recrute ses élèves !).

Et pour enseigner aux futurs PDG comment réaliser des plans de licenciements, déplacer les usines à la recherche des subventions les plus grandes et du coût de main-d'œuvre le plus bas, ou se livrer à toutes sortes de juteuses opérations spéculatives, l'école en pleine expansion est passée de 97 à 135 professeurs entre 1995 et 2000. Voilà qui devrait réjouir les parents d'élèves et enseignants qui viennent de voir fermer des classes et supprimer des postes...

• Alcatel

L'externalisation, des licenciements différés

Quatre cents anciens salariés d'Alcatel Réseaux d'Entreprise ont attaqué en justice le PDG du groupe, Serge Tchuruk, et demandé leur réintégration pour licenciement abusif. Ils étaient 750, en 1998, quand Alcatel a décidé de les « externaliser » dans une filiale d'un groupe informatique, Marine Consulting, rebaptisée Marine Communication, qui travaillait entièrement sous son contrôle. En décembre 2001 la société Marine Consulting fut déclarée en redressement judiciaire et licencia 400 personnes. Reprise en 2002, elle fut liquidée par son repreneur un an plus tard.

Les travailleurs licenciés voudraient donc voir leur licenciement annulé et Alcatel condamné à les réintégrer dans le groupe. Les tribunaux donneront-ils raison à la CGT, qui a entrepris cette action en

justice ? Peut-être, comme dans le cas des travailleurs de Wolber, filiale de Michelin à Soissons, entreprise elle aussi disparue. Mais la réintégration est plus qu'hypothétique et la nouvelle loi Borloo n'améliorera pas les choses : pour satisfaire le Medef, elle vient de

supprimer définitivement la possibilité de réintégration en cas de « fermeture de l'entreprise ». Les travailleurs licenciés peuvent tout au plus espérer, comme les 171 d'Alcatel Câble France de Conflans-Sainte-Honorine, voir leur patron condamné à leur payer

tous les salaires dus depuis leur licenciement abusif.

Mais Tchuruk a brouillé les pistes : Alcatel Réseaux d'Entreprise, responsable de l'externalisation, a été cédée depuis 2002 à une société américaine. Le PDG d'Alcatel s'en lave les mains ; il prétend que

ce n'est plus à lui qu'il faut demander des comptes.

Pas de doute, il tient à réaliser son projet « d'entreprise sans usine » et, de filialisations en externalisations, le système lui offre tous les moyens de licencier, y compris à retardement.

Sylvie MARÉCHAL

Une mesure de réintégration pratiquement pas appliquée

Il semblerait normal, lorsqu'un licenciement est déclaré abusif par les tribunaux, qu'il soit considéré comme nul et le salarié réintégré avec son salaire.

En réalité, une telle décision est rarissime, voire impossible, si l'on excepte le cas des délégués syndicaux ou bien ce que l'on a appelé la « jurisprudence Samari-

taine » : en 1997, la Cour de cassation avait annulé le licenciement de salariés du grand magasin La Samaritaine et ordonné leur réintégration. Mais, dans les faits, l'application de cette jurisprudence a abouti seulement à convertir en dommages et intérêts les droits des salariés lésés.

Il faut croire que, pour les patrons, une telle éventualité

était encore de trop. D. Dord, député UMP de Savoie, déclarait dans une interview au *Figaro*, il y a un mois : « Cette jurisprudence ne touche que 70 à 80 personnes par an, dans des entreprises qui n'ont pas respecté un plan social, » mais « la portée symbolique de ces décisions, qui interviennent parfois cinq ans après un licenciement économique, est, il est vrai, très

forte. Le patronat y voit un frein à l'embauche. »

La loi Borloo a donc supprimé cette possibilité de réintégration quand « elle est devenue impossible du fait de la fermeture de l'établissement » ou « de l'absence d'emploi disponible ». Il faut bien faire plaisir aux patrons, y compris au niveau des symboles.

S.M.

• Brandt-Industries – Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

Un gel des salaires qui ne passe pas

ElcoBrandt, qui commercialise ses produits sous les marques Brandt, De Dietrich, Sauter, Thomson, Vedette, est le numéro un français et le cinquième groupe européen de l'électroménager. Vendredi 10 décembre, la direction a annoncé le gel des salaires sur l'ensemble des usines, en France comme dans les autres pays.

Cette nouvelle a d'autant plus surpris sur le site de Saint-Jean-de-la-Ruelle près

d'Orléans qu'on nous dit que l'usine gagne de l'argent. Et nous ne sommes pas payés cher ! D'ailleurs, au cours de la même réunion, la direction a admis que, sur les 800 salariés à peine que compte l'usine, 146 sont payés au smic.

Pourtant, preuve que les affaires ne vont pas si mal, deux jours après l'annonce du gel des salaires la direction a demandé une centaine de volontaires pour venir travailler non seulement le samedi 18 décembre,

mais aussi les 23 et 24, qui devaient être pris en RTT.

Les appels des syndicats à se rassembler ont été particulièrement suivis : 180 personnes le mardi matin 14 décembre, dont des gens des bureaux et même quelques cadres, et 90 personnes l'après-midi. L'appel à débrayer en fin de poste le lendemain a été suivi par 80 personnes le matin et 65 l'après-midi.

D'un côté, on nous dit qu'il n'y a plus d'argent dans les bud-

gets. De l'autre, des pièces continuent à arriver, qu'il faut stocker. Et on nous demande aussi de venir travailler le 3 janvier, après avoir annoncé des vacances ce jour-là.

Et puis surtout, on s'aperçoit que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Deux dirigeants du groupe viennent de partir, en empochant au passage 2,5 millions d'euros. Cette somme représente à elle seule 1 % d'augmentation pour l'ensemble

des salariés du groupe !

Augmentation qui bien sûr nous est refusée, au vu des difficultés financières actuelles...

L'indignation est donc largement partagée dans l'usine et les bureaux. Un débrayage était prévu mercredi 22 décembre. Beaucoup pensent qu'il faudra manifester notre mécontentement à nouveau après les fêtes, et rendez-vous est déjà pris !

Correspondant LO

• Thomson Angers

Face aux « externalisations-licenciements »

À Angers, la direction de Thomson a sans doute décidé de se débarrasser de la production que nous faisons... et de nous par la même occasion. Mais elle veut, en plus, que cela se fasse aux moindres frais pour elle. C'est donc par petits bouts, d'externalisations en externalisations, qu'elle compte s'y prendre. Cela lui évite le financement d'un plan social et de payer des indemnités de licenciement.

C'est d'abord un petit secteur qui a été vendu à Geodis, avec douze d'entre nous. Puis, il y a quelques jours, la direction annonçait l'externalisation de tout un secteur et sa vente à l'entreprise A-NOVO. Dans un premier temps, 42 d'entre nous ont vu leur contrat de travail

transféré dans cette entreprise. Mais la direction veut plus, elle veut que 118 autres suivent dans l'année qui vient. Dans ses projets à court terme il y a aussi la vente du secteur « plastique » (cela concerne plus de 70 salariés), puis le départ du reste de la logistique, soit 80 d'entre nous. Dans la même semaine, la direction du groupe annonçait son désengagement de la fabrication des écrans plats grand public, fabrication que nous faisons à Angers. Cette annonce a d'ailleurs fait bondir le titre Thomson à la Bourse : « Thomson plus petit mais plus rentable », titrait un journal économique.

Il est donc scandaleux qu'un groupe comme Thomson, qui fait aujourd'hui des profits plus que confortables,

qui a été longtemps nationalisé et qui donc bénéficié d'aides massives de la part de l'État, décide du jour au lendemain de se débarrasser de centaines de travailleurs sans se donner la peine de créer de nouveaux emplois au sein du groupe. Si reconversion du site il doit y avoir, comme la direction le prétend, que les patrons consacrent une part des profits qu'ils ont accumulés pour le réaliser. Au lieu de cela, ils entendent nous externaliser dans des entreprises douteuses, à la durée de vie plus qu'aléatoire.

Aucun d'entre nous n'est dupe des méthodes de Thomson. Il s'agit bien de licenciements déguisés auxquels se livre la direction, avec l'avantage pour elle que cela ne lui

coûte rien. C'est en tout cas ce qu'elle souhaiterait, mais nous avons décidé de ne pas accepter de partir sans rien. Déjà, lors du transfert du premier groupe de douze à Geodis, la direction avait subi le blocage de la production par les salariés concernés pendant deux jours et ceux-ci avaient bénéficié du soutien d'une grande partie de l'usine. La direction avait dû lâcher une prime de départ, certes modeste, mais qui était apparue comme un recul de sa part. Scénario identique la semaine dernière ; cette fois-ci ce sont les 42 vendus à A-NOVO qui ont bloqué l'entreprise. Et Thomson a de nouveau lâché une prime de départ de 1 500 euros (plus 1 000 euros en juillet 2005 promis

par A-NOVO) au bout de deux jours de conflit.

Mais aujourd'hui beaucoup d'entre nous sont conscients que nous ne pouvons plus attendre de nous faire vider petit bout par petit bout, en nous battant petit groupe par petit groupe, pour n'obtenir finalement que des sommes dérisoires. Puisque nous allons tous être concernés à un moment ou à un autre par ces licenciements déguisés, autant nous battre tous ensemble, afin d'obtenir des conditions de départ décentes. C'est cette idée qui fait son chemin et il est bien possible que Thomson ne s'en tire pas aussi bien que ces dirigeants le souhaiteraient.

Correspondant LO

• H & M – Le Bourget (Seine-Saint-Denis)



La police déloge le piquet de grève mais la direction n'a pas gagné

Mardi 28 décembre, en fin de matinée, les forces de l'ordre sont intervenues pour chasser les grévistes qui, depuis dix-sept jours, bloquaient la porte des entrepôts de la chaîne d'habillement H & M, au Bourget. Plus nombreux que les membres du piquet de grève présents à ce moment de la journée (les soixante-sept grévistes se relayant jour et nuit pour empêcher les camions de ravitailler les quelque soixante-dix magasins français et italiens), les policiers ont réussi à les repousser pour dégager l'entrée et faire sortir quelques camions. Peut-être pas très fier du sale

boulot que la direction d'H & M leur demandait de faire, l'un des policiers a même tenté d'empêcher un journaliste de télévision de filmer la scène. Aussitôt après, on a vu le patron en personne travailler au démontage de la tente installée sur le trottoir, lui qui, en presque trois semaines de grève, n'avait même pas pris le temps de discuter des revendications des employés d'H & M.

Les grévistes présents laissaient éclater leur colère : « Le patron envoie les forces de l'ordre pour taper sur ses salariés, voyez comment on est traité d'habitude à l'intérieur », criait l'une.

« C'est une honte, pour 80 euros qu'on demande » (le maintien de la prime d'intéressement). « Le patron d'H & M, c'est le roi de la jungle, il nous méprise... Toute l'année, quand il y a des réunions avec le personnel, c'est toujours en bas des escaliers, jamais dans une salle ; il nous traite comme des rats. »

Cette intervention policière fait suite au jugement rendu vendredi 24 décembre par le tribunal de Bobigny, enjoignant les grévistes de libérer l'entrée de l'entreprise, mais aussi faisant obligation à la direction de négocier. Le représentant de l'État, le préfet de Seine-Saint-

Denis, devait faire office de « facilitateur », selon le terme employé ! Il a surtout facilité la venue des policiers : pas le lundi, alors que la presse était présente, mais le lendemain.

Les salariés de l'entrepôt d'H & M se sont mis en grève pour des augmentations de salaire : ils demandent un quatorzième mois ainsi que le maintien de la prime d'intéressement, que la direction a supprimée, après l'avoir accordée pendant trois ans. Depuis le début de la grève, la direction a refusé toute discussion et a joué le bras de fer, en demandant au tribunal l'évacuation du piquet, mais aussi en

retenant une partie du salaire des grévistes : ceux-ci n'ont rien touché pour les jours travaillés avant cette date. Cette mesure est ressentie comme un déni du droit de grève de la part de ce patron de combat, qui ne se sert des lois que quand ça l'arrange.

Même si les grévistes de l'entrepôt français d'H & M ont dû dégager la porte, leur mouvement n'est pas fini : « Nous sommes toujours en grève, car nous sommes dans une entreprise qui ne respecte pas du tout les salariés », dit l'un d'eux. Les grévistes évacués, la direction d'H & M n'a pas encore gagné !

Correspondant local

• SPN – Fourmies (Nord)

Le chantage patronal ne marche pas

À la SPN, sur la zone industrielle de Fourmies, une soixantaine d'ouvriers dépolissent et décorent des flacons de verre. Les cadences sont élevées et le travail est malsain et dangereux à cause de l'inhalation et des brûlures d'acide. Après avoir licencié 18 ouvriers (deux fois 9, pour éviter le plan social) et viré tous les précaires avant les congés, le patron de la SPN menaçait à l'automne de fermer carrément l'usine. Il évoquait des millions d'euros de « trou », l'impossibilité financière de se mettre aux normes de la lutte contre la pollution et, naturellement, le « coût » du travail.

Beaucoup pensaient que tout cela était un chantage pour essayer de faire pression sur les ouvriers d'une part, sur les pouvoirs publics d'autre part. La SPN voudrait bien se faire payer une machine neuve et une nouvelle station d'épuration par les contribuables. Mais la SPN n'est pas une « petite entreprise en difficulté », comme son directeur voudrait le faire croire. C'est un atelier « délocalisé » à Fourmies de la grande

usine belge des Verreries de Momignies (à 12 km), elle-même filiale d'un prospère groupe allemand.

Les travailleurs qui sentaient l'arnaque avaient raison. Pour l'instant on ne parle plus de dépôt de bilan... mais de baisse des salaires. Le patron a annoncé qu'il ne pouvait pas payer la prime de Noël ! Aussitôt la quasi-totalité des ouvriers, par l'intermédiaire de la CGT, ont déposé plainte aux Prud'hommes. La SPN a immédiatement reculé, trouvé l'argent et payé la prime.

Puis la direction a proposé un référendum pour ou contre l'augmentation du temps de travail à 40 heures, au lieu de 35, sans augmentation de salaire. Le directeur nommé par la maison mère s'est déplacé lui-même : « C'est ça, ou on ferme », disait-il. Il en a été pour ses frais : sur l'ensemble du personnel (60, ouvriers, employés et cadres confondus), il n'y a eu que 8 voix pour les 40 heures, et bien peu doivent venir des ateliers.

Correspondant local

• AGC Automotive – Belgique

Grève contre les licenciements

Depuis le 1^{er} décembre, les travailleurs de l'usine AGC Automotive, ex-Splintex, située à Fleurus près de Charleroi, sont partis en grève contre une restructuration prévoyant la suppression de 284 emplois sur 840. Ancienne filiale du groupe Glaverbel, AGC Automotive fait partie aujourd'hui du groupe japonais Asahi Glass et l'usine fabrique des vitres latérales et des pare-brise pour l'automobile.

Dès le lendemain de l'annonce des licenciements, les travailleurs ont réagi en séquestrant la direction de l'entreprise pendant 24 heures. La menace de la restructuration planait depuis septembre. À ce moment-là, la direction avait évité le conflit en créant une équipe supplémentaire pour augmenter la production. Elle en a profité pour faire des stocks avant la grève. Aujourd'hui, elle annonce clairement la suppression d'un four, le recours à la sous-traitance et à l'intérim pour « absorber les variations de la demande ».

La grève est organisée par la délégation syndicale de l'entreprise, FGTB et CSC. Tous les

ouvriers ont arrêté le travail et des piquets sont organisés chaque jour devant l'usine, avec une forte présence de grévistes. Dans une région, le Hainaut, où le taux de chômage est déjà de 25 %, ces licenciements sont ressentis comme une attaque par l'ensemble de la population. Une manifestation de solidarité a eu lieu à Charleroi le 13 décembre. Elle a réuni 5 000 travailleurs venant des entreprises de toute la région : les différents sites de Glaverbel (Roux, Jumet et Seneffe), Caterpillar, la Sonaca (aéronautique), les TEC (bus wallons)... Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu une telle mobilisation dans la région. Les slogans, « 284 emplois à la poubelle, c'est inadmissible », « Touche pas à la Sécu », montraient le mécontentement général face à la situation sociale.

Jeudi 16 décembre, après une assemblée générale qui vit la grève reconduite malgré l'imminence de la fermeture pour les congés de Noël, les travailleurs sont allés bloquer un site de stockage de verre dans une zone industrielle voisine. Une délégation a été reçue par la

direction de l'entrepôt et a obtenu l'engagement que le verre ne serait pas livré pendant 24 heures. Les travailleurs n'étaient pas dupes et pensaient qu'il faudrait revenir !

Le 21 décembre, plusieurs centaines de grévistes participaient à une manifestation nationale, organisée par les syndicats à Bruxelles. Plusieurs dizaines de milliers de salariés manifestaient contre les attaques du patronat dans le cadre de la concertation sociale en cours entre le gouvernement, le patronat et les organisations syndicales. La FEB (Fédération des entreprises de Belgique) réclame le gel des salaires et la suppression de leur indexation, la suppression des préretraites et la possibilité d'imposer la flexibilité et l'annualisation du temps de travail sans négociation.

Les licenciements à AGC Automotive ne sont pas les seuls en Belgique pour l'instant et, parmi les travailleurs de Fleurus, l'idée que l'enjeu est de ne pas rester isolés et de se faire entendre au-delà fait son chemin.

Correspondant local

Le nouveau président déclare la guerre aux usagers et au personnel

Le nouveau président d'EDF, Pierre Gadonneix, a présenté le 14 décembre son plan « stratégique » pour la période 2005-2007.

Il entend poursuivre la partie de Monopoly financier déjà développée par son prédécesseur Roussely. Il veut vendre des filiales, qui ne rapportent pas, en Amérique du Sud, et faire des achats en Europe. Son ambition est la « conquête de 23 % du marché de l'électricité et de 6 % du gaz en Europe » (car EDF, désormais dissociée de GDF, va se mettre au gaz de son côté !). Pour cela EDF aurait besoin d'un apport de 30 milliards d'euros. 10 milliards viendraient de l'augmentation du capital qui accompagnerait une introduction en Bourse, 10 milliards viendraient des ventes de diverses participations jugées inintéressantes. Et les derniers 10 milliards résulteraient des hausses des tarifs du courant électrique ainsi que de la diminution de la masse salariale.

À la suite de tous ces mic-macs financiers, EDF se verrait tout de même endettée de 35 à 40 milliards d'euros (contre 24

milliards aujourd'hui). On n'en est pas à l'endettement astronomique de France Télécom, mais on s'en rapproche.

Pour satisfaire ses ambitions européennes et pour payer les intérêts des emprunts ainsi que les futurs dividendes des futurs actionnaires, Gadonneix annonce clairement la couleur : les usagers et le personnel devront payer, l'objectif étant « l'augmentation des marges qui suppose d'agir à la fois sur les coûts et les prix de vente ».

Le directeur général commercial a expliqué qu'« il faut faire converger les tarifs vers les prix du marché », ce qui signifie faire passer « la part énergie du tarif de 28 euros par mégawatt-heure à 35 euros par mégawatt-heure, pour intégrer les investissements futurs ». Cela fait 25 % de hausse !

En Europe, les « prix du marché » ont beaucoup augmenté, du fait de la hausse du pétrole et du gaz qui alimentent souvent les centrales thermiques. Mais en France, avec le nucléaire qui représente 80 % de la production (et l'hydraulique 15 %), il n'y a pas les

mêmes raisons d'augmenter les tarifs, sinon pour procurer un bénéfice à EDF.

En fait, les tarifs d'EDF ont déjà beaucoup augmenté, dans le secteur des prix libres principalement, c'est-à-dire ceux qui concernent les grosses et petites entreprises, les particuliers étant pour le moment encore relativement protégés par des tarifs fixés par l'État. Le grand patronat ne cesse de se plaindre de la hausse des prix du courant électrique depuis l'ouverture du marché... qui était censée les faire baisser ! Au point que certains gros consommateurs évoquent leur désir de délocaliser pour cette raison. Selon un rapport officiel, « il serait légitime et économiquement logique que les industries électro-intensives délocalisables puissent s'approvisionner au coût du nucléaire ». En réalité, il s'agit d'une menace bidon, car les industries en question ne sont pas facilement délocalisables. Et ce serait pour aller où ?

Pour les particuliers, l'objectif déjà précédemment annoncé, c'est une série de hausses d'un montant de 7,5 % en trois ans. Cela dépend encore de l'acceptation gouvernementale. Mais ensuite, le marché des particuliers deviendra libre à son tour, c'est-à-dire libre... de subir des augmentations encore plus importantes, d'autant que les particuliers ne pourront guère faire jouer la concurrence des autres producteurs européens car ceux-ci auront des prix... « européens ».

Le second volet des attaques de la direction concerne le personnel. Il est question d'économiser, « en cumulé, plus de 7,5

milliards d'euros à l'horizon 2007 ». Et si « les engagements pris sur le maintien des effectifs à la fin 2005 seront tenus (...) à partir de 2006, EDF va connaître une vague importante de départs à la retraite. D'ici cinq ans, ce sont 24 % des effectifs qui seront partis » et « nous reviendrons à quelques centaines d'embauches par an, qui nous permettront de maîtriser la masse salariale ». Il pourrait y avoir 15 000 suppressions d'emplois d'ici à la fin de 2007.

Parallèlement à ces attaques sur l'emploi, la direction tente de « réformer » la mutuelle dans un sens très défavorable aux travailleurs. Quant au nou-

veau système de retraites, lui aussi très défavorable au personnel, il doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

En définitive, pour satisfaire les appétits financiers d'EDF et des capitalistes qui lui seront bientôt associés, les usagers et le personnel sont sacrifiés. Voilà à quoi devraient aboutir l'ouverture du marché électrique et l'ouverture du capital ensuite, dont les chantres du libéralisme n'ont cessé de dire qu'ils devraient améliorer la situation et faire baisser les tarifs !

Mais tout cela n'aura lieu que si les usagers ainsi que le personnel laissent faire...

Correspondant LO

• Explosion de Mulhouse



Quand Gaz de France reconnaît qu'il devrait vérifier les installations privées

L'explosion catastrophique de Mulhouse, qui vient de causer la mort de 17 personnes, est due au gaz, mais on n'en sait pas plus pour le moment. Gaz de France affirme que son réseau, avant compteurs, a été vérifié récemment. La fuite s'est donc certainement produite dans l'immeuble, après compteurs. S'agit-il d'une fuite volontaire, c'est-à-dire d'un suicide, ou bien d'une fuite accidentelle, comme il s'en produit très souvent à cause d'installation mal entretenue ou vétuste ?

Cela fait très longtemps que la CGT réclame qu'il y ait une visite décennale gratuite, après les compteurs, effectuée par Gaz de France, pour chaque client. Ce serait à l'évidence une mesure de précaution élémentaire. Gaz de France propose bien des vérifications, mais payantes, par les usagers, et pas du tout obligatoires.

Juste après l'explosion, la direction GDF du centre de Mulhouse a décidé de proposer de tels diagnostics gratuits « dans le périmètre du drame ». Il s'agit d'un geste destiné à rassurer les

voisins de l'immeuble détruit. Mais c'est aussi une façon de reconnaître que c'est une mesure qui devrait avoir lieu partout.

D'ailleurs, il y a encore une quinzaine d'années, GDF effectuait gratuitement de telles visites chez les clients. Cela a disparu depuis. Non seulement il n'y a pas de visite obligatoire chez les usagers, mais il existe un système dit de « libre service gaz », qui consiste à ne pas couper l'alimentation lorsqu'un locataire ou un propriétaire quitte son appartement. Cela pour ne pas contraindre EDF à envoyer un agent rétablir l'arrivée du gaz et le locataire suivant à le réinstaller. Mais cela comporte un risque important.

La CGT estime que dix agents par centre de distribution permettraient d'assurer ces vérifications préventives. Seulement GDF, comme EDF, en est à supprimer du personnel, pas à embaucher.

A. V.

Lignes électriques ou lignes de crédits

Une fédération qui regroupe près de 500 collectivités locales, utilisatrices d'énergie, d'eau et de services d'assainissement, vient de protester contre la vétusté du réseau de distribution d'EDF.

La tempête de la mi-décembre a privé d'électricité 400 000 foyers. Mais avant elle il y en avait eu d'autres. Et c'est ainsi qu'au cours de l'année 2004 ce sont plus de 2 millions de foyers qui ont été privés, à un moment ou un autre, et parfois assez longtemps, de courant électrique. La fédération en question remarque qu'en moyenne, « chaque année, entre 1,5 et 2,5 millions de foyers subissent des coupures liées aux intempéries, soit l'équivalent d'une tempête de décembre 1999 tous les deux ans ».

« Les réseaux vieillissent, ils ont souvent plus de 60, voire 70 ans. Ils deviennent dangereux : 250 000 kilomètres de réseau basse tension en fil nu (c'est-à-dire sans protection) ont été recensés récemment, soit 25 % du linéaire. De plus en plus de poteaux sont « enrobés » de sacs plastiques pour éviter que des morceaux de béton ne s'en décrochent (...). Les investissements de renouvellement diminuent fortement : ils s'établissaient à 2 mil-

liards d'euros en 1995 contre 1,45 milliard aujourd'hui. L'enfouissement, élément indispensable à la qualité et à la sécurité du réseau, ne progresse que de 1 % par an. »

Certes, l'enfouissement des lignes n'est pas la panacée et comporte quelques inconvénients. De plus, on ne sait pas enterrer les lignes à très haute tension (400 000 volts). Mais les réseaux enterrés sont beaucoup plus solides que les réseaux aériens. L'Allemagne a été, comme la France, ravagée par les tempêtes de fin 1999, mais avec très peu de dommages pour son réseau électrique : 80 % des lignes de moyenne et basse tension y sont enterrées.

Évidemment, enfouir les lignes coûte beaucoup plus cher que construire un réseau en aérien (de 4 à 10, voire 12 fois plus, selon les sources) et c'est pourquoi EDF n'y consacre qu'une toute petite partie de ses ressources. Les milliards qu'elle cherche à obtenir sont pour faire de la spéculation à l'échelle internationale, pas pour améliorer le service public.

André VICTOR

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernière parue :
Des nationalisations aux privatisations



Exposé du Cercle Léon Trotsky du 1^{er} octobre 2004
Prix : 1,5 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro